



Certificat de compétence

Responsable d'une unité de transports de marchandises et logistique

code CC17 - Niveau d'entrée : niveau bac ou expérience professionnelle

Objectifs et compétences visées

- Acquérir l'ensemble des dispositions et obligations professionnelles/réglementaires dans le cadre de l'activité de transport routier de marchandises et des commissionnaires de transport.
- Acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires pour manager un centre de profit interne ou externe, dans les domaines du transport de marchandises et de la logistique.
- Définir les organismes et/ou structures d'aides et de conseil auxquels le gestionnaire peut faire appel.
- Mettre en oeuvre les connaissances et aptitudes pratiques nécessaires pour diriger une entreprise de transport et de commissionnaire de transport (gestion des ressources humaines, capacités managériales ...).
- Assurer la pérennité et rentabilité économiques de l'entreprise.

Débouchés

- Diriger une entreprise ou devenir responsable d'une unité des secteurs transport de marchandises et logistique.
- Délivrance par équivalence de l'attestation de capacité de transport routier de marchandises (arrêté février 2012) et de l'attestation de capacité professionnelle de Commissionnaire de transport (arrêté du 25 septembre 2013).

Code ROME le plus proche : N4201 : Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises.

Calendrier prévisionnel 2017-2018

Dépôt des candidatures au plus tard le 31 janvier 2018	
Démarrage des cours	16/02/2018
Fin des cours	06/10/2018

Public concerné

- Professionnels du transport souhaitant diriger, créer ou reprendre une entreprise du secteur du transport ou de la logistique ;
- Salariés souhaitant obtenir une formation complémentaire par le biais de l'alternance en management d'une entreprise de transport ;
- Personnes désirant acquérir, maintenir ou approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement d'une entreprise de transport routier de marchandises.

Conditions d'accès

L'admission se fait sur dossier de candidature

(dossier téléchargeable sur www.cnam.re) à renvoyer ou déposer avant le **22/05/2017** - cf. renseignements et inscriptions p. 4

- justifier du niveau Bac sans en être obligatoirement titulaire et d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans une fonction liée à l'exploitation et/ou à la gestion des opérations de transport ou de logistique,
- **OU par la VAE** (validation des acquis de l'expérience) – se rapprocher de notre service accueil pour les modalités de validation. (cf. détails page 2)

Enseignements

USEC24 – Exploitation d'une entreprise de transport de marchandises		
Séquence 1	Sécurité	16h
Séquence 2	Exploitation d'une entreprise de transport de marchandises	60h
USEC25 – Direction d'un centre de profit transport de marchandises		
Séquence 3	Aspects juridiques et sociaux d'une entreprise	60h
Séquence 4	Gestion commerciale	10h
USEC27 – Gestion financière		
Séquence 6	Gestion comptable de l'entreprise	60h
Séquence 7	Gestion prévisionnelle de l'entreprise	40h
USEC26 – Réglementation nationale, internationale et transports multimodaux		
Séquence 5	Réglementation nationale et internationale	40h
Séquence 8	Transports multimodaux	20h

**** Document non contractuel – les informations contenues peuvent donner lieu à des modifications ****



Conservatoire national des arts et métiers de La Réunion

Equipe pédagogique nationale Territoires

Conservatoire national des arts et métiers

Conditions de délivrance

Pour la délivrance du certificat de compétences Responsable d'une unité de transports de marchandises et logistique, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- justifier des conditions d'accès. **Ces conditions font l'objet d'une demande de candidature et d'admissibilité** (cf. conditions d'accès page 1)
- obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des modules (ou unités d'enseignement), sans note inférieure à 8/20 à chacune des séquences composant le module *. Dans l'hypothèse où l'élève n'obtient pas une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, il se verra proposer un rattrapage des épreuves pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20.

ATTENTION !

* Un module est composé de 2 séquences. La moyenne générale obtenue sur le module doit être supérieure ou égale à 10/20 sans note inférieure à 8/20.

Les notes d'examen de chaque séquence qui compose les modules sont compensables entre elles pour un même module, les notes des modules entre eux ne sont pas compensables.

Les enseignements validés par la voie de la VAE sont exclus du dispositif de compensation.

En cas de validation partielle des enseignements (examens ou procédure de VAE), le bénéfice des enseignements validés est acquis pour une durée maximum de 4 ans.

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent les vendredis de 14h à 20h et le samedi matin de 8h à 12h à raison de 10h de cours par semaine sur 31 semaines.

La présence en cours est obligatoire et conditionnera l'autorisation de vous présenter aux examens.

Les cours se déroulent pour leur intégralité dans les locaux de l'AFTRAL Réunion au Port.

Le planning est consultable sur le site www.cnam.re

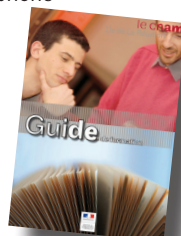
Examens

Le candidat est évalué au fur et à mesure de sa progression pédagogique, à la fin de chaque séquence par une épreuve écrite.

Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par enseignement. Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

pour en savoir plus,
consultez notre guide : www.cnam.re



Tarifs 2017-2018

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarifs applicables au titre de 2017-2018¹

	Tout public
Parcours de formation RUTL	4.400 €
VAE - validation de l'expérience professionnelle	1.200 €

VAE pour valider tout ou une partie d'un diplôme par l'expérience. Demandez un rendez-vous avec notre conseillère en validation.

¹ Les frais d'inscription sont inclus.

“Ma réussite,
c'est le cnam !”

le cnam
Ile de La Réunion

- & -

AFTRAL

Apprendre et se former en transport et logistique

AFTRAL REUNION
89, rue Henri Cornu - ZI Cambaie
97460 SAINT PAUL

Tél : 0262. 22.17.17
christella.mouini@aftral.com / www.aftral.com

Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis
Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi et
de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Centre d'enseignement de St Benoît
Contact : Valérie GASTAUD
vgastaud@cnam.re
1, rue Sully Brunet
Tél. 0692 69 60 81
permanences de 16h30 à 21h00
du lundi au vendredi